

Cherche meurtrier chaussant du 45 ... et autres crimes oubliés



Cherche meurtrier chaussant du 45

... et autres crimes oubliés

PAR LA REDACTION DU JOURNAL SUD OUEST

Avant propos

Cette série de six articles a été publiée dans les pages du journal "Sud Ouest Dimanche" au cours de l'été 2015. Autant de crimes oubliés... et qui ne le sont plus tout à fait pour certains. Ainsi de la révélation, quelques semaines après la publication de notre enquête, de l'identité du meurtrier de Ghislaine Grivart de Kerstrat finalement trahi par son ADN bien des années plus tard. 21 ans plus tard, en l'occurrence, comme un dernier signe d'espoir pour des familles en quête de sens, d'un nom, d'un point final à leur tragique histoire.

Photo de couverture sous licence Creative Commons par Morpholux (Jean-François Renaud).

Table des matières

Avant propos

Cherche meurtrier chaussant du 45

Blanche a emporté le secret de la chambre 209

Le disparu de La Douze, plus de vingt ans de doutes

La dernière nuit du chasseur de bécasse

Le gang de l'Aéropostale

Ghislaine a fait du stop, et sa vie s'est arrêtée

Cherche meurtrier *chaussant du 45*

PAR PIERRE-MARIE LEMAIRE

19/07/2015 - Une femme âgée, seule dans une maison cossue un peu isolée : la victime idéale. C'est peut-être ce que s'est dit l'homme qui, au soir du 11 février 1998, a frappé au 7 de la rue de Rompsay, à Dompierre-sur-Mer, tout près de La Rochelle. Sa voiture était en panne, a-t-il prétendu, il voulait téléphoner. Lucie Valin, 82 ans, ne lui a pas ouvert. Quelques minutes plus tard, elle entendait le bruit d'un moteur qui démarrait. Elle racontera l'anecdote à ses proches le lendemain.

Cherche meurtrier

Le 14 février au matin, une voisine trouvait le corps sans vie de la retraitée gisant dans la cuisine. Elle avait été violemment frappée puis égorgée. L'inconnu à la voiture en panne était-il en repérage ? On ne le saura peut-être jamais. Le meurtrier court toujours. L'affaire a été classée mais elle n'est pas prescrite.

Claudy Valin est avocat à La Rochelle. Il est aussi le neveu de Lucie Valin et le conseil de ses trois enfants. "Ma tante était la veuve d'un policier qui avait travaillé dans le renseignement pendant la guerre d'Algérie. Elle a vécu dans une certaine tension, même si j'ignore si son mari lui parlait de ses missions. C'était un peu Madame Maigret. Elle était à la fois conviviale et réservée, voire méfiante. Ce dont je suis sûr, c'est qu'elle était du genre à tenir tête à son ou ses agresseurs."

Ce 14 février, la maison ne porte aucune trace d'effraction. Elle n'a pas été fouillée de fond en comble. Le téléphone est débranché et le portefeuille de la victime a disparu. Les gendarmes de la section de recherches de Poitiers disposent de trois indices : l'arme du crime, un couteau de cuisine découvert à côté du corps ; un retrait de 3 000 francs effectué la veille au soir à un guichet automatique du marché de La Rochelle avec la carte bancaire de la victime ; sept traces de pas ensanglantées qui courent de l'entrée à la cuisine. L'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie est formel : il s'agit d'une chaussure de la marque Nike, modèle Diverge, pointure 45. Pas d'empreintes sur le couteau ni ailleurs dans la maison. Pas de caméra de surveillance à la banque. Reste à identifier le propriétaire de la basket. Plus de 3 000 réquisitions sont menées dans toute la France. Tout ce que le pays compte de marchands d'articles de sport est auditionné. La piste mène les enquêteurs jusqu'en Ariège, chez un certain Jean-François D., 24 ans, qui zonait à La Rochelle en cet hiver 1998.

Cherche meurtrier

Le jeune homme est interpellé en mars. Une expertise confiée au laboratoire bordelais Doutremepuich l'innocente : ses Nike ne sont pas les bonnes. Il est relâché. Mais un an plus tard, un témoignage relance l'enquête. Un couple, qui a croisé Jean-François D. à l'accueil de jour de La Rochelle, affirme l'avoir vu laver à grande eau des chaussures "tachées de sang". Et qu'il est devenu mauvais quand on le lui a fait remarquer.

L'homme est à nouveau arrêté, mis en examen pour meurtre avec actes de barbarie, puis incarcéré malgré ses protestations d'innocence. Il restera en détention provisoire de janvier 2000 à avril 2001. Puis il est libéré. Sur les trois expertises pratiquées sur les fameuses Nike, deux rejettent toute compatibilité avec les traces retrouvées rue de Rompsay, la troisième – celle de la gendarmerie – étant sujette à caution.

Les autres investigations menées par la gendarmerie n'aboutiront à rien. Deux connaissances du suspect, auteurs de plusieurs cambriolages chez des personnes âgées dans la région rochelaise, sont mis hors de cause. Ils utilisaient la technique du coup de la panne. L'un d'eux sonnait à la porte. S'il y avait quelqu'un, il demandait à téléphoner à un garagiste. Sinon...

L'analyse ADN d'un jeton de Scrabble et d'un mégot de cigarette ne donnera pas plus de résultat. Le 24 juin 2004, la juge d'instruction signe une ordonnance de non-lieu : le meurtre de Lucie Valin est à ranger dans les archives au rayon des affaires non élucidées. Me Claudy Valin était et reste persuadé de la culpabilité de Jean-François D. Son comportement devant le juge d'instruction, dit-il, ses dénégations embarrassées, sa toxicomanie, tout le désigne. Un "faisceau d'indices concordants", certes, mais aucune preuve.

Cherche meurtrier

"Malgré l'énergie déployée par les gendarmes, les mesures appropriées n'ont peut-être pas été prises en lien avec les avancées de la science criminologique", euphémise l'avocat. Traduction : les enquêteurs ont bousillé la scène de crime. Ils ont tout piétiné sur leur passage, y compris – peut-être – des éléments essentiels. Chacun sait que les premières heures de l'enquête sont déterminantes pour la suite.

Un magistrat n'en est pas étonné. "Il n'y avait pas vraiment de protocole à l'époque. J'ai vu des parquetiers investir le lieu d'un crime avec leurs gros sabots, avant même l'intervention de la police scientifique. C'est totalement impensable aujourd'hui. Même si la recherche génétique en était à ses balbutiements, on savait déjà prélever et faire parler une trace d'ADN."

En juin 2005, le procureur de La Rochelle diligente l'expertise des vêtements de la victime. Sans succès. En 2009, de nouvelles analyses sont demandées au laboratoire Doutremepuich. Pas mieux. En 2010, une lettre anonyme est adressée au parquet dénonçant un conflit entre Lucie Valin et un voisin. Fausse piste, encore.

Ces actes de procédure ont eu au moins le mérite de remettre à zéro le délai de prescription de dix ans. Il y a aujourd'hui, parmi les 2,7 millions de profils inscrits au Fnaeg (Fichier national automatisé des empreintes génétiques, créé cette même année 1998), un ADN inconnu décelé sur un mégot de cigarette trouvé au 7 de la rue de Rompsay, à Dompierre-sur-Mer. Peut-être donnera-t-il un jour la clé de l'énigme. Sur la pile de cartons qui s'empoussière dans les archives du tribunal de La Rochelle, la procureur Isabelle Pagenelle a fait écrire la mention : "Non prescrit, ne pas détruire".

Blanche

a emporté le secret de la chambre 209

PAR DANIEL BOZEC

02/08/2015 - Elle est morte, étendue en travers de son lit, dans la chambre 209 de la maison de retraite de La Providence. Un samedi 20 novembre 1999 à Gond-Pontouvre, à la limite d'Angoulême. Blanche Mercier, 79 ans, a rendu son dernier souffle. Une aide-soignante signale le décès sur le coup de 21 heures. Triste valse répétée à l'infini dans nos hospices : un médecin de garde est appelé pour délivrer le certificat de décès. Celui-ci ne soulève pas d'obstacle médico-légal. Les effets personnels de Blanche Mercier sont entassés dans des cartons, les draps envoyés à la laverie. Fin de l'histoire ?

Blanche

Ce n'est que le lundi, après examen de la défunte par le médecin de la maison de retraite, que le commissariat de police d'Angoulême est dûment alerté. Aujourd'hui retraité, le capitaine de police Guy Burel constate dans la matinée des "traces suspectes" sur le visage de Blanche Mercier. De légères ecchymoses et une plaie sous la pommette, "comme la pression de doigts", se souvient-il. L'enquêteur ne croit pas si bien dire : l'autopsie révélera que la frêle septuagénaire est morte par suffocation.

Si Blanche Mercier repose encore dans sa chambre, le ménage y a été fait depuis samedi soir. Une scène de crime qui n'en est plus tout à fait une : jamais les enquêteurs ne surmonteront cette difficulté. Et c'est bien à la buanderie qu'ils trouveront la couverture, le dessus-de-lit et la blouse tachés de gouttes du sang de la victime.

Mascotte attitrée de la maison de retraite, Blanche Mercier n'est pas une résidente de La Providence comme les autres. Elle y est entrée en 1951, "vieille fille" alors âgée de 31 ans, du temps où les lieux étaient tenus par des religieuses, lesquelles la prennent sous leur aile. Petite dame sans famille ni ami, elle percevait une pension trimestrielle de 183 euros, sa seule dépense connue étant le coiffeur à domicile. "Elle n'avait pas de compte en banque", rappelle Guy Burel, et c'est dans la poche de sa blouse qu'elle conservait son argent, petit magot présumé réparti entre un porte-monnaie et un portefeuille.

Le mobile est tout trouvé. Et l'aide-soignante chargée de l'inventaire sur instruction du directeur de la maison de retraite, celle-là même qui a découvert Blanche Mercier inanimée, a omis d'y mentionner le porte-monnaie et le portefeuille retrouvés vides. Volonté grossière de brouiller les pistes ? Oubli fâcheux ?

Blanche

Elle avait pourtant signalé d'emblée que les poches de la blouse étaient "plates".

Seul membre du personnel à officier dans l'établissement le temps d'une petite demi-heure dans la soirée du samedi, la voilà placée en garde à vue. Ginette B., 45 ans, aggrave notoirement son cas en reconnaissant le vol de 250 francs (37,50 euros) à un résidant, un an plus tôt. L'interrogatoire se prolonge jusqu'au milieu de la nuit, à 3 heures. Ainsi poussée dans ses retranchements, la suspecte assure ne pas avoir volé, et encore moins étouffé, Blanche Mercier.

Ginette B. n'en est pas moins mise en examen pour vol, accompagné, suivi ou précédé de mort, et placée en détention préventive à la maison d'arrêt d'Angoulême. Ce n'est qu'en avril 2000, cinq mois plus tard, que l'affaire éclate au grand jour, étonnamment au détour de "dysfonctionnements" dénoncés par le personnel de la maison de retraite.

L'autopsie de la septuagénaire révèle la présence d'un anxiolytique et d'un somnifère dans son sang et ses urines. A-t-on cherché à endormir Blanche Mercier ? S'est-elle réveillée lorsque son voleur était à l'œuvre ?

Les auditions devant le juge ont beau se succéder, et Ginette B. donner parfois des "explications approximatives", selon les enquêteurs, la suspecte ne passe pas aux aveux. Six mois de prison plus tard, en juin 2000, son avocat, Me Lionel Béthune de Moro, finit par obtenir sa libération sous contrôle judiciaire. Car d'autres éléments sont apparus, semble-t-il en faveur de Ginette B. Une porte du sous-sol de la maison de retraite est trouvée ouverte par les enquêteurs, ce qui élargit le spectre des allées et venues de toutes sortes au cours du week-end fatal. Il y a aussi ce cheveu découvert entre les lèvres de la défunte par le médecin légiste : un cheveu blanc de 20 centimètres aussitôt envoyé au laboratoire pour recoupements

Blanche

ADN. Il n'appartient ni à Blanche Mercier, ni à Ginette B, ni aux quatre personnes, médecin et directeur compris, intervenues après la mort de la septuagénaire. Enfin, l'ex-compagne d'un ancien infirmier de l'établissement ira jusqu'à dénoncer celui-ci. Une piste écartée, après audition, par les enquêteurs.

Le dossier d'accusation apparaît fragile, Ginette B., mère célibataire à qui on prête peu de distractions, est pourtant renvoyée devant les assises de la Charente en septembre 2005. Devant la cour, le capitaine Burel convient de l'absence de charges matérielles à l'encontre de l'accusée, évoquant "un faisceau de présomptions". L'avocat général réclame dix ans de réclusion criminelle.

Les avocats de la défense s'attellent à pointer les zones d'ombre du dossier. Les 250 francs subtilisés à un autre retraité un an plus tôt ? Qui vole un œuf ne vole-t-il pas un bœuf ? "Quand elle a craqué, elle a simplement reconnu le vol de 250 francs. Cet aveu allège la balance. Rien d'autre. Fragile comme elle était alors, il n'y a aucune raison qu'elle ne dise pas la totale vérité", plaide Me Lionel Béthune de Moro.

Les jurés se retirent et rendent leur verdict une heure et demie après, un temps de délibération record aux assises : condamné à trois mois de prison avec sursis pour le vol de 1998, Ginette B. est acquittée du meurtre de Blanche Mercier et tombe en pleurs dans les bras de sa fille. Interrogée par "Sud Ouest" en 2007, elle disait avoir recouvré son honneur : "Je sors dans la rue, je croise des gens la tête haute."

Âgée de 60 ans, elle vit aujourd'hui dans une petite résidence au pied du plateau d'Angoulême. Le mystère de la mort de Blanche reste, lui, entier.

Le disparu de La Douze, *plus de vingt ans de doutes*

PAR THOMAS MANKOWSKI

09/08/2015 - Vingt-et-une années ont filé depuis la disparition de Didier Seignole. À La Douze, village de Dordogne, l'on ne sait plus si le doute se pose en allié interdisant de désespérer ou se dresse, comme le pensait La Rochefoucauld, en pire de tous les maux, "car il les suppose tous".

Ce "cold case" consacre les "peut-être". Peut-être Didier Seignole a-t-il fait une rencontre malheureuse. Peut-être est-il tombé dans un guet-apens. Ou peut-être a-t-il organisé sa disparition. Peut-être a-t-il fêté le mois dernier son 51e anniversaire. Peut-être est-il mort depuis deux décennies. Peut-être. Peut-être pas. Et c'est bien tout le drame. Qu'est-il advenu du Périgourdin dans la nuit du 27 au 28 janvier 1994, un garçon sans histoire, disparu comme on entre dans le triangle des Bermudes, sans laisser la moindre clé de compréhension ?

Le disparu de La Douze

Ce jeudi soir d'hiver, Didier Seignole, 30 ans, revient d'un entraînement de football à Lacropte, une vingtaine de kilomètres au sud de Périgueux. Celui qui évolue tantôt au poste de latéral, tantôt au poste de milieu défensif, court au milieu du groupe avec le sérieux que ses coéquipiers lui connaissent. Le défenseur a quitté l'équipe sur un insignifiant "À dimanche !". Le footballeur n'est jamais arrivé chez ses parents, à La Douze, la commune voisine. Son absence au petit matin a vite inquiété ses proches. Rapidement, sa Seat Ibiza bleue est retrouvée devant la gare de Versannes, à seulement quelques kilomètres du domicile parental, verrouillée, les papiers envolés.

Les recherches s'organisent. Les gendarmes cherchent l'aiguille dans la botte de foin. Au club, ce n'est pas la mise en examen de Bernard Tapie pour l'affaire VA-OM qui suscite l'émoi. Les parents et les sœurs de Didier s'appliquent à activer le moindre levier. Ils en appellent même à Jacques Pradel. Quatre mois après cette nuit de janvier, la famille Seignole témoigne sur le plateau de "Perdu de vue".

Quelques jours après la diffusion, un homme se rend à la brigade de Saint-Pierre-de-Chignac. Il affirme avoir pris en stop, le 28 au matin, un trentenaire brun, portant un survêtement et une parka beige. Le signalement correspond. Il l'a fait monter à hauteur de la gare de Niversac, à une poignée de kilomètres de l'endroit où a été retrouvé le véhicule, et l'a déposé 500 mètres plus loin, à proximité de l'échangeur autoroutier. La piste ne va pas au-delà et reste difficile à exploiter, l'identité de l'auto-stoppeur ne pouvant être confirmée. In fine, le dernier à avoir formellement vu et reconnu Didier Seignole est un joueur. Il l'a aperçu après l'entraînement, arrêté en bordure de route, à proximité d'une maison abandonnée.

Au moins de juillet de la même année, M. et Mme Seignole proposent une ré-

Le disparu de La Douze

compense de plusieurs dizaines de milliers de francs à quiconque fournirait "un renseignement précis et concret". Rien n'y fait. Pas plus que la vaste battue mobilisant 200 gendarmes et un hélicoptère en mars 1995.

Le brouillard puise une partie de son épaisseur dans le profil du disparu qui ne présente pas la moindre aspérité : "On parle là de quelqu'un de très sain. Un garçon adorable, un peu timide, discret. Je ne l'imagine pas s'être embarqué dans un plan tordu", confie Freddy Gevaert, un de ses anciens coéquipiers. Les photos montrent un homme aux traits fins, de 1,83 m, portant chemise et cravate. La majorité des témoignages décrivent un personnage peu expansif mais équilibré. Didier Seignole a validé sa thèse de doctorat en biochimie cellulaire, une "contribution à l'étude des récepteurs responsables de l'adhésion des *Ebscherichia coli* K88 et K99 à l'épithélium intestinal de porcelet".

Le jour de sa disparition, il rentre de Bordeaux, où il a passé la veille le concours d'entrée de technicien de laboratoire dans la police technique et scientifique. A-t-il fait là-bas une rencontre qui a changé sa destinée ? C'est l'une des hypothèses explorées. Parmi bien d'autres. "Tout le monde a son opinion mais personne ne sait rien", résume Freddy Gevaert.

Certains sont tentés de relier sa disparition à deux sordides faits divers : la mort d'un retraité, retrouvé étranglé dans le nord du département et qui disposait d'une maison non loin de la ferme des Seignole, et le meurtre d'une dame habitant les environs, agressée dans la nuit par des inconnus.

Le dossier du "disparu de La Douze" a été rouvert une première fois en 1998. En 2004, il se trouve sur le bureau des gendarmes de la section de recherches de Bordeaux. Les investigations conduisent les enquêteurs jusque dans le Doubs, à

Le disparu de La Douze

Ornans, où un homme pense le voir monter chaque jour dans son bus. Fausse route. Il s'agissait d'un sosie. En 2009, le parquet de Périgueux a classé sans suite cette disparition.

En 2014, les gendarmes ont relancé la machine. L'an passé, des fouilles ont eu lieu sur le site de l'ancienne décharge municipale de La Douze. La terre a été retournée sur une profondeur de 2 mètres sans révéler le moindre secret. Au début de cet été, c'est un bois qui a été fouillé pour tenter de retrouver le corps. En vain.

"Il y a encore des pistes à explorer , considère une source proche de l'enquête. Le dossier est toujours ouvert." Interpol a d'ores et déjà été sollicité. De nouvelles hypothèses doivent être étudiées à la rentrée, des recherches rendues possibles grâce à l'évolution des outils technologiques. L'ADN devrait ainsi être comparé avec celui d'ossements trouvés en Méditerranée.

Meurtre, suicide ou fugue, les trois hypothèses restent valables : "Si seulement les Seignole, ces pauvres gens, pouvaient faire leur deuil", souffle une de leurs connaissances. Une famille comme frappée du châtimeut de Sisyphe, s'épuisant à porter des espoirs qui ne cessent de redescendre au plus bas chaque fois qu'une piste finit dans une impasse.

La dernière nuit du chasseur de bécasse

PAR BENJAMIN FERRET

16/08/2015 - C'est une commune des Landes où l'assassinat d'Yitzhak Rabin est passé totalement inaperçu. Le 5 novembre 1995, au lendemain du meurtre du Premier ministre israélien et prix Nobel de la paix, la nouvelle de la mort de Jacques Lesfauris se propage de foyer en foyer, partout dans Bénesse-lès-Dax. Elle efface tout le reste. Les résultats sportifs de l'US Dax, les commémorations à venir pour le 25e anniversaire de la mort du général de Gaulle, les histoires des uns et des autres. Elle animera les conversations des 400 âmes du village longtemps après ce fameux dimanche.

La dernière nuit du chasseur

Il n'est pas 9 heures quand les gendarmes de la brigade territoriale dacquoise garent leurs véhicules le long de la route départementale qui serpente entre Dax et Peyrehorade. Au sortir du bourg de Bénesse-lès-Dax, quand la campagne reprend ses droits, les premiers rayons du soleil finissent d'effacer la blancheur d'une des premières gelées de cet automne de Chalosse.

Devant la villa Les Marnières, où habite Jacques Lesfauris, son plus proche voisin attend les gendarmes. Ce retraité répète comme il le peut ce qu'il vient de dire au téléphone depuis chez lui. Le propriétaire des lieux est étendu dans l'entrée à l'arrière de sa maison. Sa silhouette se découpe au-dessus d'une flaque de sang. La lame d'un couteau à découper la viande luit à côté du corps.

À la demande du procureur de la République de Dax, Chantal Firmigier, l'autopsie est effectuée dès le dimanche soir. Ces examens médico-légaux révèlent que Jacques Lesfauris - doté d'une robuste constitution malgré ses 65 ans - a été violemment agressé le samedi, entre son dîner et minuit.

Son crâne fracassé porte les traces d'un coup assené avec un objet contondant. Ses avant-bras sont entaillés, comme si la victime avait tenté de se protéger en vain de l'assaut. Le haut de son corps est lardé de 17 coups de couteau; quatre sont susceptibles d'avoir entraîné la mort. À sept reprises, son agresseur a enfoncé la lame jusqu'au manche. L'un des trois coups portés à la gorge a sectionné la carotide. Trois autres ont touché la région du cœur ; un autre l'abdomen.

Les gendarmes des brigades de recherche landaises investissent la villa Les Marnières et éloignent les badauds. Soutenus dès le début de semaine par une équipe de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale - l'IRCGN - dépêchée depuis Rosny-sous-Bois (93), ils inspectent de fond en comble cette

La dernière nuit du chasseur

maison, sans grand résultat. Les militaires interrogent sans succès les habitants du village et les rares voisins des lieux, tout à la fois isolés et situés devant une route passante.

La maison ne comprend aucune trace d'effraction. La porte arrière était ouverte, comme le précise aux enquêteurs le voisin qui a donné l'alerte. Il cueillait du persil dans le jardin. En entendant les jappements du ratier de Jacques Lesfauris, il pensait le trouver prêt pour la chasse, comme il le lui avait annoncé la veille au soir, à l'apéritif. Mais c'est son cadavre qu'il a découvert. À ses côtés, le mobilier était intact. À l'étage, les draps du lit de Jacques Lesfauris n'ont pas été défaits. Les armoires et tables de nuit des deux chambres ont été fouillées, de même que les tiroirs de la cuisine dans lesquels a été prélevé le couteau qui a tué le chasseur.

La bâtisse, sans grand style, sur deux niveaux, a été construite par la victime dans les années 1960. Entre ses chantiers, ce maçon, né dans le village et élevé au milieu d'une fratrie de six frères et sœurs, s'est constitué son chez-soi. Sans jamais avoir partagé son quotidien avec une femme, il vit une retraite tranquille, après s'être progressivement éloigné du métier depuis plus de cinq ans.

Face au peu d'indices dont semblent disposer les gendarmes, les conversations vont bon train dans la commune. Dans quelques semaines, le maire écrira à ses administrés pour leur demander "l'arrêt des discours démagogiques et comportements accusateurs".

Comme les enquêteurs, tout le monde s'interroge encore sur cette dernière nuit du chasseur. Pourtant connu pour verrouiller sa porte à la moindre absence, a-t-il oublié de la fermer ? Certains en sont convaincus, Jacques Lesfauris connaissait son agresseur et l'a laissé entrer dans sa demeure. D'autres sont persuadés

La dernière nuit du chasseur

qu'un rôdeur s'est introduit chez lui dans l'espoir de dérober des trésors que personne ne lui connaissait pourtant.

La veille du meurtre, on a vu Jacques Lesfauris s'activer dans les bois lors d'une matinée de battue au renard organisée par la société de chasse où il siège au bureau. Ancien garde-chasse, il s'est réjoui de la météo auprès de son frère et de l'idée de traquer la bécasse ce dimanche-là. Le mois précédent, celui qu'on surnomme Jacky avait découvert Gênes aux côtés des retraités du village, réunis au sein du club du Moulin dont il ne manquait jamais un repas. Personne ne lui connaît d'ennemi ni de différend. Vingt ans après, cette absence de mobile et de meurtrier demeure. Deux personnes sont bien interrogées et leurs domiciles perquisitionnés les jours suivant le crime. Six proches et amis chasseurs de la victime sont aussi entendus après l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour homicide volontaire, le 10 novembre 1995. Deux ans plus tard, une mare est vidée, à la recherche d'un fusil du chasseur disparu.

En 2008, après l'assassinat du petit Valentin par Stéphane Moitoret, un lien est fait entre le mode opératoire des deux affaires, sans aller plus loin. Faute d'auteur connu, le pôle de l'instruction de Mont-de-Marsan a classé le dossier.

À Bénesse-lès-Dax, ceux qui se souviennent de l'histoire ont leur opinion. Chacun a son mobile, voire son coupable. Personne n'aime en revanche en parler, à l'image d'un maire resté silencieux à nos sollicitations ou de l'épouse du voisin de la villa. " Cela remonte, mais chacun se souvient très bien de ce qu'il a fait et où il était cette nuit-là. Un gendarme m'a également dit : "l'assassin passe peut-être chaque jour devant chez vous".

Le gang de l'Aéropostale

PAR ELISA ARTIGUE-CAZCARRA

3/08/2015 - Le soleil décline sur l'aéroport de Pau-Uzein, ce 20 juillet 1995. Ce soir doit avoir lieu le traditionnel ballet du transport du courrier. Descendante du vol de nuit Paris-Pau de 1939, une relation cargo de Pau à Lyon est effectuée quotidiennement par la Postale, division d'Air France héritière des Mermoz et Saint-Exupéry. Jusqu'à sa fermeture en 1999, elle sert à l'acheminement des lettres et colis des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées vers le reste de l'Hexagone.

Le gang de l'Aéropostale

Garé à l'abri des regards, devant un hangar à l'écart de l'aéroport, le Fokker 27 à hélice attend les camions des centres de tri. L'opération est réglée comme du papier à musique : les véhicules arrivent entre 20 h 35 et 21 h 5; l'aéronef est chargé dans la foulée; son départ est programmé à 21 h 37. Mais ce soir-là, il ne décollera pas. Il est la cible de l'un des plus gros braquages non élucidés de la région. Un crime dans la lignée des grandes équipes de braqueurs.

Difficile de croire au hasard pour ce coup très bien préparé. Sur les deux tonnes de fret transportées ce jour-là, la plupart des sacs postaux contiennent des valeurs. Plusieurs sont remplis de bijoux adressés par des professionnels de la Côte basque à des grossistes. D'autres renferment des devises françaises et étrangères de banques de la région. Un pactole de près de 4 millions de francs (environ 810 347 euros) auquel s'ajoutent pour 2 millions de bons au porteur. Un jackpot que les braqueurs décrochent sans difficulté. Car la sécurité s'avère pour le moins minimaliste... Elle se réduit à une caméra de surveillance braquée sur le Fokker. Mais les malfaiteurs n'apparaîtront jamais dans son champ. Tout se joue dans l'entrepôt postal.

Il est 20 h 20 quand deux agents d'Air France entrent dans le hangar censé être désert. Deux hommes y sont cachés depuis des heures. Il a été aisé d'y pénétrer : l'endroit est resté ouvert une partie de la journée. Armés jusqu'aux dents et les visages dissimulés, les braqueurs neutralisent leurs premiers otages et font entrer six complices, qui cueillent au fur et à mesure de leur arrivée les postiers, personnels de la compagnie et routiers. Douze personnes sont retenues sous la menace de pistolets mitrailleurs et 357 Magnum.

Entraînés, les huit braqueurs s'appellent par des numéros, ne livrant aucun élément permettant de les identifier, et communiquent par talkie-walkie avec une

Le gang de l'Aéropostale

deuxième équipe de guetteurs à l'extérieur. Après avoir contraint trois prisonniers à charger les 83 sacs postaux les plus précieux dans une camionnette, ils enferment les 12 otages dans les toilettes, leur faisant croire que des grenades sont prêtes à exploser au moindre mouvement.

Lorsque l'alerte est donnée, les braqueurs sont déjà loin. Il ne leur a fallu que 35 minutes pour opérer. Des experts rapidement surnommés "le gang de l'Aéropostale".

L'affaire, qui rappelle un hold-up commis un an plus tôt à Marseille-Marignane, mobilise d'importants moyens de gendarmerie, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour vol à main armée en bande organisée et séquestration de personnes. Une cellule d'enquête est montée par la Section de recherches de Pau.

Assez vite, elle obtient des résultats. La camionnette est retrouvée, abandonnée en pleine campagne, non loin des lieux du braquage. Mais la minutieuse fouille du fourgon, dérobé les jours précédents à Toulouse et faussement immatriculé, ne livre ni empreinte ni ADN.

Fin janvier 1996, nouvelle avancée : les 83 sacs postaux volés sont découverts en forêt par un promeneur, dans les Hautes-Pyrénées. Vides et moisies, ils n'apporteront pas le début d'une piste. "À l'époque, les techniques de police scientifique étaient déjà développées. En revanche, la téléphonie portable ne l'était pas. Or, cela nous aurait certainement aidés", confie un enquêteur.

Les investigations se poursuivent dans la discrétion. Et connaissent des rebondissements jamais médiatisés. Outre des pistes issues de dénonciations rapidement dégonflées, les gendarmes étudient diverses possibilités de complicités au sein de la Postale et épluchent les faits et gestes de voleurs connus de la région. Mais aucun ne semble capable d'un tel "coup".

Le gang de l'Aéropostale

En 1998, ils pensent tenir enfin le bon bout quand un groupe de six braqueurs chevronnés du Sud-Est, appartenant à la "bande des petits perceurs", tombe à Perpignan. Interpellés par la PJ de Montpellier, ce sont des spécialistes des attaques de fourgons bancaires et d'aéropostales.

Détail important : l'un d'eux est le sosie... de Jean-Pierre Papin ! Le rapport avec Pau-Uzein ? Deux jours avant le braquage, un témoin assure avoir vu un homme, ressemblant à s'y méprendre au joueur de foot, traîner autour de l'entrepôt béarnais, comme s'il repérait les lieux. La piste s'avère d'autant plus prometteuse que l'un des chefs des "petits perceurs" a des attaches dans la région. Mais, en "pros", les six criminels ne lâchent rien lors de leurs auditions. Les soupçons ne suffisent pas à engager des poursuites.

Deux ans plus tard, nouveau coup de théâtre : des bons au porteur dérobés viennent d'être utilisés. Leur émetteur est un jeune financier parisien qui compte dans son entourage deux personnes proches des milieux marseillais et niçois dont... un ex-braqueur. Tout ce petit monde est arrêté. Mais manque toujours le lien avec le "gang de l'Aéropostale". Le financier margoulin a récupéré les bons auprès d'un individu qui ne sera jamais retrouvé. Il lui avait fourni une fausse identité. `

Le Parisien sera néanmoins mis en examen pour recel de biens provenant d'un crime. Quant à ses amis, aucune charge n'a pu être retenue contre eux.

Classé en 2003, après huit ans d'enquête ponctuée d'une dizaine de gardes à vue et plus de 700 actes de procédure, le dossier du braquage de Pau-Uzein ne peut désormais plus faire l'objet de poursuites. Le délai de prescription est écoulé. Le hold-up parfait.

Ghislaine a fait du stop, *et sa vie s'est arrêtée*

PAR BASTIEN SOUPERBIE

26/07/2015 - Quelques lignes publiées dans un journal. Une brève, comme on dit dans le jargon journalistique, de celles qu'on réserve aux avis de recherche et auxquelles le lecteur distant accorde un regard distrait. Celle réservée à la disparition de Ghislaine Grivart de Kerstrat paraît le 31 mai 1994 dans les colonnes de l'édition lot-et-garonnaise de "Sud Ouest". "Une jeune fille de 19 ans, de corpulence moyenne, 1,62 m, a disparu sans laisser de traces à Monsempron-Libos, jeudi 26 mai, à 16 heures. La famille de Ghislaine Grivart de Kerstrat invite toute personne susceptible de donner des informations à téléphoner au domicile familial ou à la gendarmerie de Fumel." Ces lignes sont l'incipit d'une histoire tragique dont le point final n'est toujours pas posé.

Ghislaine

En ce printemps 1994, la jeune Villeneuveoise, avant-dernière d'une fratrie de sept enfants et membre des Scouts de France, vit comme la plupart des filles de son âge. C'est encore le temps de l'insouciance. On prend la vie comme on fait de l'auto-stop, le pouce vers le ciel, en laissant venir les choses, avec foi en son destin. Sans crainte. La dernière fois qu'elle a été vue, Ghislaine Grivart de Kerstrat faisait du stop, justement. Elle est montée dans un véhicule et partie vers le néant. C'était un jeudi. Les télévisions passaient en boucle les images du génocide rwandais. À la radio, Bertrand Cantat et Noir Désir s'époumonaient sur "Tostaky". Le 27 mai au matin, dans sa famille, à Villeneuve-sur-Lot, on s'inquiète de ne pas voir revenir la jeune fille aux cheveux bruns.

Huit jours après la déclaration de sa disparition, ce qui était une brève dans les journaux prend la dimension du mystère, avec son corollaire d'angoisse. À défaut d'avoir laissé la moindre trace, Ghislaine Grivart de Kerstrat laisse son empreinte dans l'encre des journaux. L'affaire semble également être prise au sérieux par le parquet d'Agen, dont le procureur de la République ouvre une information judiciaire. Et pour cause : Ghislaine est présentée comme une jeune fille "sans histoire", soucieuse de prévenir ses proches quand elle s'absente et pas du genre à fuguer. Sur le terrain, les gendarmes s'emploient à trouver des indices.

La compagnie de Villeneuve-sur-Lot, à qui est confiée l'enquête, retrace l'emploi du temps de la jeune fille le jour de sa disparition. Ghislaine se rend dans un salon de coiffure à Monsempron-Libos, dans le Fumélois. C'est au coiffeur qu'elle dit son intention de faire du stop pour aller voir des amis à Saint-Sylvestre avant de se rendre à Agen afin d'assister à un concert dont les billets avaient été réservés. Les gendarmes, dans un premier temps, ne sont pas en mesure de valider l'hypothèse

Ghislaine

selon laquelle la jeune Villeneuvoise a bien fait du stop. Ce n'est que deux ans plus tard que deux pompiers disent avoir vu Ghislaine faire du stop et monter dans un fourgon de couleur blanche ou beige au rond-point de Monsempron.

Le samedi 2 juillet 1994 au soir, un pan du mystère se lève brutalement. Une agricultrice découvre le cadavre d'une jeune femme à moitié dénudé, caché dans un talus broussailleux en un endroit désert de la commune de Montaut, à 300 mètres du hameau de Montaut-le-Jeune, pas très loin de la Dordogne. Soit à l'exact opposé de l'endroit vers lequel Ghislaine comptait se diriger. L'autopsie confirme les craintes des enquêteurs : il s'agit bien de la Villeneuvoise de 19 ans. L'examen médico-légal conclut à une mort par strangulation, au moyen d'une ceinture qui est retrouvée autour du cou de la malheureuse. La date de la mort pourrait remonter au jour de sa disparition.

Mais l'état de décomposition du corps, conjugué aux limites des techniques médico-légales de l'époque, prive les enquêteurs de certitudes. Le légiste ne peut certifier que la victime a été violée et agressée sexuellement avant de périr, même si le dénuement dans lequel est trouvé le corps le fait supposer : son jean a été posé à ses côtés. Dès le lendemain de sa disparition, la zone où a été retrouvé le corps est passée au peigne fin. Sans résultat. Elle n'a pas été tuée à cet endroit, conclut-on. En 1994, en outre, les expertises ADN n'en sont encore qu'à leurs balbutiements.

On élargit la zone de recherche. Plus d'une centaine de militaires balaient une zone située entre Villereal, Castillonès et Fumel, à la recherche d'indices, de témoignages. En vain. Le rapprochement avec le viol et le meurtre d'une jeune femme commis dans les Hautes-Pyrénées, et qui présenteraient de troublantes similitudes avec la mort de Ghislaine, aboutit également à une impasse. Seul fait

Ghislaine

nouveau : la carte Bleue qui lui appartenait a été avalée par un distributeur de Villeneuve-sur-Lot, une heure après qu'elle a été vue pour la dernière fois. Et puis plus rien. La piste s'arrête là, à ce guichet, et le dossier frappé du nom de Ghislaine Grivart de Kerstrat rejoint l'armoire du palais de justice d'Agen réservée aux affaires non résolues.

Il en ressort en août 2006, après l'interpellation d'un homme qui a violé à Aiguillon une jeune femme en s'introduisant à son domicile. Le même jour, il a également agressé une autre femme en la saisissant au cou. Au moment de la disparition de Ghislaine, le violeur habitait Bergerac, non loin de Montaut. Il est interrogé à ce sujet. Mais, là encore, les investigations mènent à une nouvelle impasse.

Aujourd'hui, soit vingt et un ans après sa mort, la justice agenaise assure ne pas avoir oublié Ghislaine. Elle continuerait à travailler sur son cas. Le factum retiendra – hasard du destin – que le juge d'instruction qui a été saisi de l'affaire Grivart de Kerstrat était celui à qui reviendrait, deux ans plus tard, de travailler sur une autre disparition – une autre affaire non résolue – qui bouleversera la France entière : celle de la petite Marion à Agen, en 1996.

Post-scriptum : 21 ans après, l'ADN parle

26/09/2015 - L'ADN est un bavard. Qui peut parler longtemps. Très longtemps. Voilà vingt et un ans que le dossier du meurtre de Ghislaine Grivart de Kerstrat, une jeune Villeneuveoise de 19 ans dont le corps avait été découvert dans un bois de Montaut (en Lot-et-Garonne), était rangé au rayon des affaires non résolues. Il en est sorti. Grâce à l'ADN. Dans les affaires criminelles, une moindre souillure peut être le prétexte à de profonds bouleversements. Avec cette empreinte génétique identifiée sur un des vêtements que Ghislaine Grivart de Kerstrat portait le jour de sa disparition, en 1994, un nom est sorti, celui d'un délinquant sexuel. Selon nos informations, il s'agit de Didier Buret. Mais cet homme, au parcours judiciaire marqué par les violences et les atteintes sexuelles, ne pourra jamais être interrogé sur un crime que la révélation des derniers éléments lui attribue : il s'est donné la mort en juillet 2005, après une plainte pour viol déposée à son encontre par sa compagne.

Depuis plusieurs semaines, les gendarmes de la section de recherches d'Agen (désormais rattachée à celle de Bordeaux) mènent des investigations dans l'environnement de Didier Buret, en Lot-et-Garonne. Les auditions s'enchaînent. Les responsables de l'entreprise de transport lot-et-garonnaise où il travaillait ont aussi été entendus : Ghislaine Grivart de Kerstrat avait été prise en stop par le conducteur d'un fourgon blanc. Or, à l'époque, c'est avec ce type de véhicule que le suspect sillonnait les routes du département.

Me Édouard Martial, qui a été son avocat pendant près de dix ans, se souvient très bien de Didier Buret. Il l'avait défendu devant la cour d'assises de Lot-et-

Ghislaine

Garonne pour des faits commis quelques mois après la mort de la jeune Villeneuve.

Didier Buret avait tiré sur un militaire qui l'avait pris en stop. Condamné à sept ans de prison, il quittera l'établissement pénitentiaire de Mauzac (en Dordogne) en 1999 pour rallier la Charente-Maritime. C'est là qu'il fera l'objet de nouvelles plaintes pour des atteintes sexuelles. "C'était quelqu'un d'insondable, se rappelle Me Martial. C'était un beau garçon dont le physique avantageux permettait un contact facile avec les femmes. Mais dans l'intimité quelque chose se vrillait. Il n'avait aucun repère. Et il était très difficile d'entrer en contact avec lui. On sentait chez lui le poids du secret. De quelle nature, je ne saurais le dire. Mais il me racontait que ses nuits étaient rythmées par les cauchemars."

Ces cauchemars avaient-ils un lien avec le meurtre de la jeune Villeneuve ? Une chose est certaine en tout cas : Didier Buret a croisé la route de Ghislaine Gri-vart de Kerstrat. Le dossier semble proche d'un dénouement. L'instruction se poursuit toutefois autour de l'itinéraire de cet homme que le psychiatre avait présenté, devant la cour d'assises de Lot-et-Garonne, comme un "psychopathe".

Pour toute remarque concernant cet ouvrage, écrivez à
supplements@sudouest.fr.

Vous pouvez également contacter
la Documentation du journal : doc@sudouest.fr

Édité par la SA de presse et d'édition du Sud-Ouest (SAPESO),
société anonyme à conseil d'administration au capital de 268 400 €.

Siège social : 23 quai des Queyries, 33094 Bordeaux Cedex.
Tél. 05 35 31 31 31.

Président directeur général : Olivier Gerolami.
Directeur général délégué,
directeur de la publication : Patrick Venries.

Réalisation : Documentation du journal
Sud Ouest avec l'Agence de développement.
Numéro de commission paritaire : CPPAP 0612K.
Dépôt légal : à parution.